

Commission Départementale des Jeunes du 14 avril 2006

Maison des Sports

Début de la CDJ à 20.15

Membres présents :

- Eric DUCOS : président Commission des Jeunes et Secrétaire du Comité
- Michel KERISIT : responsable Commission Sportive
- Fabien CHIRON : membre de la CDJ et responsable Commission Féminine
- Bernard BLANCHARD : membre de la CDJ
- Hervé KEREBEL : membre de la CDJ
- Didier LAUNAY : membre de la CDJ
- Frédéric RICORDEL : membre de la CDJ
- Marc BROSSARD : cadre technique du comité
- Olivier GROSDOIGT : cadre technique comité / ligue
- Georges LEMERCIER : représentant club FEJ du CPB RENNES
- Patrick FOSSARD : représentant club FEJ de la TA RENNES
- Pascal BOYER : représentant club FEJ de VERN-SUR-SEICHE
- Cédric ROINSON : représentant club FEJ de VITRE
- Jean-Louis MESSE : représentant club FEJ de RAQUETTE D'OR
- Nicolas DESBORDES : Représentant ETD
- Grégory DAUVET : représentant club FEJ de l'AVENIR de RENNES

Membres excusés :

- Jacques SORIEUX : président du Comité
- Agnès CHOPIN : membre de la CDJ

1/ Approbation du compte-rendu de la CDJ du 26 janvier 2006.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2/ Sélection Burgiard 2006

Dans un premier temps, Marc aborde le sujet des capitaines d'équipes. Il a reçu sept réponses pour six places. Il propose donc de retenir les six cadres techniques qui ont répondu en premier (ceux proposés sur la feuille jointe en annexe).

Marc présente ensuite la liste des joueurs qu'il a identifiés pour les qualifications du Burgiard. Sur chaque tableau, il explique son choix. Ses principaux critères, mise à part les points critérium fédéral, sont les résultats sur les Championnats d'Ille-et-Vilaine et les résultats obtenus aux Championnats de Bretagne et la motivation et l'évolution des joueurs sur la fin de saison.

La liste (capitaines et joueurs) est soumise au vote pour approbation. Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

3/ Sélection Tournoi International des Pays de Loire

Marc explique d'abord la formule de la compétition. Il faut présenter trois équipes. Dans chaque cas, ce sont les catégories d'âges internationales qui sont utilisées.

Une équipe de 2 cadets

Une équipe de 2 minimes garçons

Une équipe fille composée d'une cadette et d'une minime fille.

En fonction des points critérium fédéral :

Concernant les cadets, les deux joueurs seraient Romain MAHOUDO (J1) et Pascal GUERNIGOU (C2).

En minimes garçons, on aurait Tanguy BRIAND (M2) et Maxime KEREBEL (C1).

Autant pour les cadets, il n'y a pas trop à discuter, autant en minimes garçons, Giovanni BALCOU-LEBORGNE a également sa place, vu les résultats qu'il a effectués en fin de saison.

Marc va demander à l'organisation s'il est possible d'amener les trois joueurs. Dans le cas où cela n'est pas possible, le choix est soumis à la CDJ :

Tanguy + Maxime : 0 voix

Tanguy + Giovanni : 7 voix

Maxime + Giovanni : 5 voix

Abstentions : 2 voix

Concernant les filles, le classement aux points critérium fédéral donne ANDRE Tiphaine (C1) et MALLET Camille (M2). Là encore, le choix n'est pas évident. Marc propose dans un premier temps d'amener MALLET Camille (qui jouerait en Cadettes) et MALLET Charlotte. Dans le cas de l'équipe fille, le niveau étant relativement faible, Marc insiste sur le fait que le but de la compétition est orienté sur une compétition formatrice. Il faut essayer donc d'envoyer les filles les plus jeunes. Du coup, Marc propose aussi Aurélia THEZELAIS qui a beaucoup évolué sur la fin de saison.

Le premier choix est soumis au vote :

- envoyer 2 minimes filles
- envoyer une cadette et une minime fille.

Le premier choix (2 minimes filles) est adopté à l'unanimité moins 2 voix (une abstention et une voix contre).

Marc va demander à l'organisation s'il est possible d'amener les trois joueuses. Dans le cas où cela n'est pas possible, le choix entre les trois minimes filles est soumis à la CDJ :

Charlotte + Camille : 0 voix

Charlotte + Aurélia : 1 voix

Camille + Aurélia : 10 voix

Abstention : 3 voix

4/ Bilan de la CRJ du 8 avril 2006

Marc prend la parole pour résumer le déroulement de la CRJ. Celle-ci était un peu particulière car elle n'a fait que présenter la ligne directrice de la ligue en ce qui concerne les jeunes.

On peut résumer cette ligne directrice autour de la formation des jeunes :

- au niveau de l'entraînement
- au niveau des compétitions
- au niveau des structures de CLEs.

En ce qui concerne l'entraînement, l'objectif est d'augmenter par tout moyen le volume horaire d'entraînement pour les meilleurs jeunes du département, cela en trouvant des moyens en accord avec les CLEs, les clubs et les cadres techniques.

En ce qui concerne les compétitions, l'objectif est d'offrir un ensemble de compétitions intéressantes pour les meilleurs joueurs en les faisant sortir sur des compétitions hors du département, qui deviennent alors des compétitions de « formation ». Le but est que les jeunes soient « au point » lorsqu'ils arrivent sur des compétitions telles que les Championnats de France jeunes.

Le constat général est que les meilleurs joueurs jouent actuellement en contre-performance et ne jouent donc pas à leur niveau réel. C'est ce dernier point qu'il faut améliorer.

L'idée serait donc de rendre nos règlements plus souples de manière à ce qu'on puisse par exemple faire jouer des joueurs dans la catégorie supérieure à la leur.

En résumé, la ligue exprime clairement la volonté de s'occuper de « l'élite » et de laisser aux comités et aux clubs le rôle du développement.

Un problème est soulevé par Hervé sur les challenges FEJ et Tirel. En effet, les jeunes que l'on qualifie sur des compétitions nationales ou internationales ne peuvent participer de fait à des compétitions régionales comptant par exemple dans le challenge Tirel. Marc fait remarquer que ce challenge est en cours de refonte par Kenny RENAUD pour prendre en compte ce type de situation. Il n'est en effet pas normal de « sanctionner » les clubs au niveau du nombre de points du challenge Tirel parce que leurs meilleurs jeunes sont qualifiés sur des compétitions de haut niveau, non valorisante actuellement dans le challenge.

5/ Refonte du Championnat Féminin Jeunes.

Fabien explique pourquoi la Commission féminine a décidé de mettre cette nouvelle compétition en place. Le Circuit féminin ne fonctionne plus du tout (à peine 3 à 5 équipes participantes à chaque tour contre une dizaine il y a deux ou trois ans).

L'idée est de repartir à la base en axant les efforts de compétitions féminines sur les jeunes de benjamines à cadettes, l'objectif étant de les intéresser à cette compétition dès le plus jeune âge. On pourrait bénéficier du « tremplin » du Championnat Jeunes actuel qui est loin de s'essouffler et proposer ainsi une formule pour les filles.

Michel KERISIT présente un projet de règlement qu'il a élaboré et qui est présenté en annexe de ce compte-rendu.

Concernant le calendrier, l'idée serait de mettre les rencontres les jours de championnat jeunes actuels, en évitant les journées du Circuit des Jeunes.

Le principe de cette compétition est adopté par la CDJ. La compétition sera présentée en CSD, puis au prochain Comité directeur du 26 avril.

6/ Qualification pour la Journée régionale de détection

Eric présente le règlement que la ligue a fait récemment parvenir au Comité et à Michel, juge-arbitre de cette compétition. La question qui reste à élucider est la manière de qualifier les quatre jeunes dans chaque tableau.

Concernant le tableau Benjamins Promos, une question concerne le 1^{er} du tableau qui a participé au dernier tour en Benjamin Tradi, ce qui a causé le basculement de sa licence en tradi. Malgré cela, il paraît normal de faire participer ce joueur à la finale régionale. Ce sont donc les quatre premiers joueurs du tableau C qui sont qualifiés dans le tableau D de la phase régionale.

Concernant le tableau Poussins, un problème est soulevé car parmi les joueurs actuellement promo, potentiellement qualifiables pour la finale régionale, certains d'entre eux ont participé au Championnats d'Ille-et-Vilaine et même aux Championnats de Bretagne. Ils auraient donc du automatiquement basculer en licence tradi (problème à éclaircir). Après discussion, il est décidé d'envoyer tout de même les quatre joueurs en question dans la mesure où ils ont participé plusieurs tours avec une licence promo et ne sont passés en tradi que pour la participation au Championnat d'Ille-et-Vilaine.

Concernant les filles, le tableau A ne contient que deux filles promos. Par contre, le cas inverse au précédent est soulevé. Deux filles ont commencé en promo au début de l'année et leur licence a été basculé automatiquement en tradi après leur participation aux Interclubs départementaux au mois de Janvier. La décision est donc prise de repêcher ces deux joueuses.

Enfin, concernant le tableau C (Benjamines 2 et Minimes filles 1), là encore, seulement deux filles sont promos. Pour compléter ce tableau, il est donc proposé de compléter le tableau avec deux joueuses du PPP.

Un récapitulatif des qualifiés est présenté en annexe de ce compte-rendu.

7/ Compte-rendu du groupe de travail PPP.

Olivier annonce l'organisation du PPP par secteur Samedi 15 à Saint-Malo, Ercé-près-Liffré, Boisgervilly et Sainte-Marie-de-Redon. Le secteur de Vern-sur-Seiche sera organisé le 22 avril.

On attend sur ces finales :

- 31 joueurs sur le secteur de Saint-Malo
- 107 joueurs sur le secteur de Ercé-près-Liffré
- 48 joueurs sur le secteur de Sainte-Marie-de-Redon
- 65 joueurs sur le secteur de Boisgervilly
- 65 joueurs sur le secteur de Vern-sur-Seiche.

Donc un total de 316 jeunes.

Le nombre de qualifiés pour la phase départementale est de 120 (48 CM garçons, 24 CM filles, 24 CE garçons et 24 CE filles).

8/ Point sur le dossier FEJ.

Hervé présente le nouveau classement FEJ avec la prise en compte des résultats aux Championnats de Bretagne.

De plus, Hervé fournit des nouveaux documents à chaque club FEJ présentant la répartition des points par catégories de joueurs, ce qui permet à chaque club de savoir quelle catégorie rapporte le plus de points.

Eric précise que Marc a commencé à faire quelques visites de clubs FEJ.

A ce titre, celui-ci en profite pour faire un compte-rendu global des visites de clubs qu'il a faites depuis le début de l'année. Les idées qui en ressortent sont les suivantes :

- tous les adhérents de certains clubs ne sont pas licenciés (un exemple est un club ayant 101 adhérents pour seulement 51 licenciés). En général, ce sont des clubs non structurés (n'ayant pas d'éducateurs à temps plein).

- contrairement aux idées reçues, le mercredi n'est pas la plus grosse journée d'entraînement. A peine 15% de clubs ont des séances d'entraînement le mercredi.

9/ Questions Diverses

Cedric s'interroge sur la différence du nombre de points attribués au Critérium Fédéral en D1 dans certaines catégories selon les départements. Michel explique que cela dépend du nombre de joueurs engagés à ce niveau. En Ile-et-Vilaine les tableaux ont 16 joueurs, alors que dans le Finistère, les tableaux auraient 24 joueurs. (ce point est tout de même à vérifier car normalement, il avait été décidé par la CSR que toutes les D1 devaient être à 16 joueurs).

Didier soulève le fait qu'aucune compétition à ce jour n'existe pour des minimes débutant le ping et voulant faire de la compétition. A ce jour, seul le Championnat Jeunes par équipe existe. Le problème est récurrent (il n'est d'ailleurs pas limité qu'aux minimes. Cela concerne les cadets et les juniors également).

Eric annonce également que toutes les compétitions individuelles seront organisées l'an prochain par rapport aux catégories d'âge internationales. Dès réception des règlements de la FFTT, puis de la Ligue, les règlements des compétitions départementales seront adaptés et diffusés le plus tôt possible.